

NOS HONORAIRES DE TRANSACTION

TARIFS TTC*

VENTE

IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

HONORAIRES

DE 0€ À 50.000 €	11 % T.T.C
DE 50.001€ À 100.000 €	10 % T.T.C
DE 100.001€ À 150.000 €	8 % T.T.C
DE 150.001 À 250.000 €	7.5 % T.T.C
DE 250.001€ À 350.000 €	6.5 % T.T.C
AU-DELÀ DE 350.001 €	5 % T.T.C
TERRAIN	10 % T.T.C

Honoraires à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat
Rapport d'évaluation à partir de 250.00 € T.T.C
Forfait minimum (garages, annexes, caves) : 1600.00 € T.T.C

LOCATION

BAUX D'HABITATION SOUMIS À LA LOI DU 6 JUILLET 1989 :

Honoraires d'entremise et négociation : 100.00 € T.T.C

Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail :

- 8 € / m2 charge bailleur (ZONE NON TENDUE)
- 8 € / m2 charge locataire (ZONE NON TENDUE)
- 10 € / m2 charge bailleur (ZONE TENDUE)
- 10 € / m2 charge locataire (ZONE TENDUE)

RÉALISATION ÉTAT DES LIEUX :

- 3 € / m2 charge bailleur
- 3 € / m2 charge locataire

Le montant total des honoraires sera au maximum égal à :

- 1 mois de loyer hors charges pour le locataire
- 1 mois de loyer hors charges pour le bailleur

BAUX COMMERCIAUX :

- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail et état des lieux 15 % loyer annuel hors taxe et hors charges à la charge du preneur

BAUX DE STATIONNEMENT :

- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail : 1 mois de loyer bailleur, 1 mois de loyer locataire

AUTRES BAUX - BAUX DE DROIT COMMUN :

- 8.4 % du quittance annuel (loyer+charges)



*TAUX ACTUEL DE TVA DE 20 %, ÉTANT PRÉCISÉ QUE CE TAUX EST SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER SELON LA RÉGLEMENTATION FISCALE



NOS HONORAIRES DE GESTION

TARIFS TTC*

TARIFS

GESTION COURANTE DES BIENS GÉRÉS :

Gestion courante

Sont inclus : la consultation des documents et de votre compte sur internet 24/7, l'établissement des quittancements, la gestion des encaissements, le suivi des locataires, le règlement des factures et taxes pour le compte du mandant, l'établissement des décomptes de charges, l'établissement et l'envoi de compte rendus de gérance mensuels.

8.40%

Établissement état des risques et pollutions (ERP)

12.00 €

Suivi des diagnostics

45.00€

Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations immobilières, gratuité du contentieux

2.18 %

Honoraires de courtage des contrats d'assurance loyers impayés

0.77 %

Assurance propriétaire non occupant (PNO)

78.60 €/an

Communication des éléments nécessaire à la déclaration des revenus fonciers, par an et par lot géré

50.00 €

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES BIENS GÉRÉS, HORS GESTION COURANTE :

Rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant

150.00 €

Traitement d'un dossier de fin de gestion, transmission à un tiers

150.00€

GESTION TECHNIQUE DES BIENS GÉRÉS :

Gestion administrative, comptable et suivi des travaux calculés sur le montant des travaux T.T.C (propriétaire bailleur)

4.50 %

REPRÉSENTATION ET PROCÉDURES :

Gestion des dossiers contentieux locataire (huissier, avocat, etc..)

85.00 €/heure

Gestion des sinistres d'assurance : vacation horaire

85.00 €/heure

Représentation du mandant aux assemblées générales

85.00 €/heure

Accompagnement et/ou représentation du mandant à la livraison d'un logement neuf

120.00 €

Honoraires de constitution, de suivi de dossiers de type ANAH, par lot géré

250.00 €

*TAUX ACTUEL DE TVA DE 20 %, ÉTANT PRÉCISÉ QUE CE TAUX EST SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER SELON LA RÉGLEMENTATION FISCALE



AGIR POUR LE LOGEMENT

